

## Mios : 3 millions d'euros pour l'aménagement du centre-ville



Le conseil municipal s'est réuni jeudi 14 décembre. © Crédit photo : Par Patricia Droge  
Publié le 18/12/2023 à 13h42. Mis à jour le 18/12/2023 à 19h57.

Jeudi 14 décembre, un certain nombre de délibérations attendaient les élus de Mios, lors du dernier conseil municipal. Parmi elles, l'aménagement des espaces publics de centre-ville. Un projet à long terme estimé à environ 3 millions d'euros qui s'échelonnent sur plusieurs années. Une somme qui sera affinée et finalisée au début de l'année 2024.

Ce projet prévoit en amont des travaux préalables sur les réseaux par les différents concessionnaires. Puis, entre 2024 et 2026, « l'objectif est d'intervenir sur la requalification de l'allée de la plage et la place Dominique-Mayonnade, a expliqué le maire Cédric Pain. Le but de ce projet ambitieux est d'améliorer l'attractivité du centre-ville et de développer le marché de plein vent par des espaces publics qualitatifs et adaptés. »

### Aides de l'État

Il s'agit également d'assurer un partage de l'espace afin de favoriser le développement des mobilités douces et d'encourager l'usage du vélo par l'aménagement de nouvelles liaisons cyclables. Mais aussi de laisser la part belle à la nature, grâce à un accompagnement paysager important afin de limiter l'effet « îlot de chaleur ». Et de permettre une meilleure accessibilité aux nombreux équipements publics présents (complexe sportif, salle des fêtes, salle Marc-Daurys, etc.). Sans compter la mise en valeur du parc Birabeille.

L'État financera les aménagements dédiés aux pistes cyclables dans le cadre de son plan de relance à hauteur de 135 717 euros. Le projet a aussi obtenu une aide au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour un montant de 59 073 euros.

De plus, le projet peut encore prétendre à d'autres dispositifs d'aides, comme le Fonds vert (axe 2 renaturation des villes et des villages), la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) ou encore via le Conseil départemental – aide à l'aménagement des espaces publics, aide aux voiries et à la sécurité, aide à la valorisation des paysages. Enfin le SDEEG (Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde) aidera à la rénovation de l'éclairage public.